



Convention Territoriale Globale (CTG) des Baronnies en Drôme Provençale

AVANT-PROPOS

Cette feuille de route vient synthétiser le travail conduit dans le cadre de la CTG des Baronnie en Drôme Provençale, et met en perspective l'année 2024.

Elle sera partagée avec l'ensemble des acteurs impliqués dans cette démarche, et sera amendée si nécessaire.

Elle est vouée à évoluer au cours de l'année.

Un calendrier et des fiches actions détaillées seront adossés à cette feuille de route.

Elle permet de poser un cadre partagé, et d'évaluer le travail entrepris.

SOMMAIRE

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE MIEUX LA COMPRENDRE p.3

Qu'est-ce qu'une CTG ? p.4

Quels sont les objectifs de cette convention ? p.5

Quel territoire est concerné par la Convention Territoriale Globale des Baronnie en Drôme Provençale ? p.6

SYNTHÈSE p.7

Les grandes étapes de la démarche p.8-9

Les démarches transversales p.8

LE PLAN D'ACTION PAR AXE

> Petite-Enfance / Parentalité p.10

> Enfance Jeunesse / Animation de la vie sociale p.13

> Logement / Habitat / Cadre de vie p.15

> Accès aux droits, inclusion numérique p.15

PILOTAGE DE LA DÉMARCHE DE LA CTG

PILOTAGE POLITIQUE - Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale :
Pascale ROCHAS, Vice-Présidente Petite Enfance / CTG.

ANIMATION TECHNIQUE

Chargée de coopération CTG : Aïcha QUEMENEUR, responsable du Pôle Petite-Enfance / Enfance - Jeunesse / CTEAC (CCBDP) ; Julie MILKOWSKI, conseillère territoriale (CAF).

Petite-Enfance / Parentalité : Cendrine CLEMENÇOT, coordinatrice PE (CCBDP) ; Caroline BONNOT, conseillère PE (CAF) ; Isabelle TAMBÉ, référente Parentalité (CAF).

Enfance - Jeunesse / AVS* : Julien DORIGNY, coordinateur Enfance-Jeunesse (CCBDP) ; Frédéric DUPUIS, référent Enfance - Jeunesse (CAF) ; Cyrille BLANC, référent AVS (CAF).

Habitat - Logement - Cadre de vie : Pernelle JULIAN, chargée mission Habitat (CCBDP) ; Cyrille BLANC, référent Logement (CAF).

Inclusion numérique / Accès aux droits : Jean-Luc CRUCIFIX, animation territoriale (Association ASOFT) ; Nicolas GUICHARD, Mission numérique (CD26).

*AVS = Animation de la Vie Sociale

La Convention Territoriale Globale des Baronniees en Drôme Provençale

Mieux la comprendre





©Robin PAYA

QU'EST-CE QU'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ?

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la Caisse d'Allocations Familiales et un groupement de communes **pour 4 ans**. Elle remplace progressivement les CEJ (Contrats Enfance Jeunesse) dont elle dépasse le cadre d'action pour toucher **tous les thèmes englobés par la « branche famille »**.

Outil expérimenté en 2009, elle est généralisée début 2014, sur l'ensemble du territoire national.



Des actions en direction des habitants



La signature d'un accord entre la CAF et un groupement de **communes**





QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CETTE CONVENTION ?



Territorialiser l'offre globale de services

- > Adapter le projet social aux besoins du public, du territoire et tenir compte des partenaires présents et schémas existants.
- > La plupart des interventions relèvent de champs de compétence partagés. En recensant les interventions de chacun, la CTG clarifie les missions premières et souligne les complémentarités. Elle rend visible les interventions des acteurs sur le territoire et favorise leur coordination.



Donner du sens et gagner en efficience

- > Le diagnostic systématique favorise la bonne utilisation des fonds publics et facilite une bonne implantation territoriale de services.



Impulser des projets prioritaires en favorisant les complémentarités

- > En valorisant l'ensemble des actions conduites sur le territoire, les partenaires appréhendent mieux l'ensemble des problématiques de leur territoire, mesurent les avancées, opèrent des choix et impulsent de nouveaux projets. La CTG facilite les choix stratégiques des acteurs et leur engagement à définir une programmation des actions à mettre en œuvre.



Rationaliser les engagements contractuels

- > Avec la CTG, la collectivité territoriale signataire dispose d'un document cadre de référence où la complémentarité des interventions avec la CAF est mise en valeur.

QUEL TERRITOIRE EST CONCERNÉ PAR LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DES BARONNIES EN DRÔME PROVENÇALE ?



- France
- Région AURA
- Département de la Drôme
- CCBDP

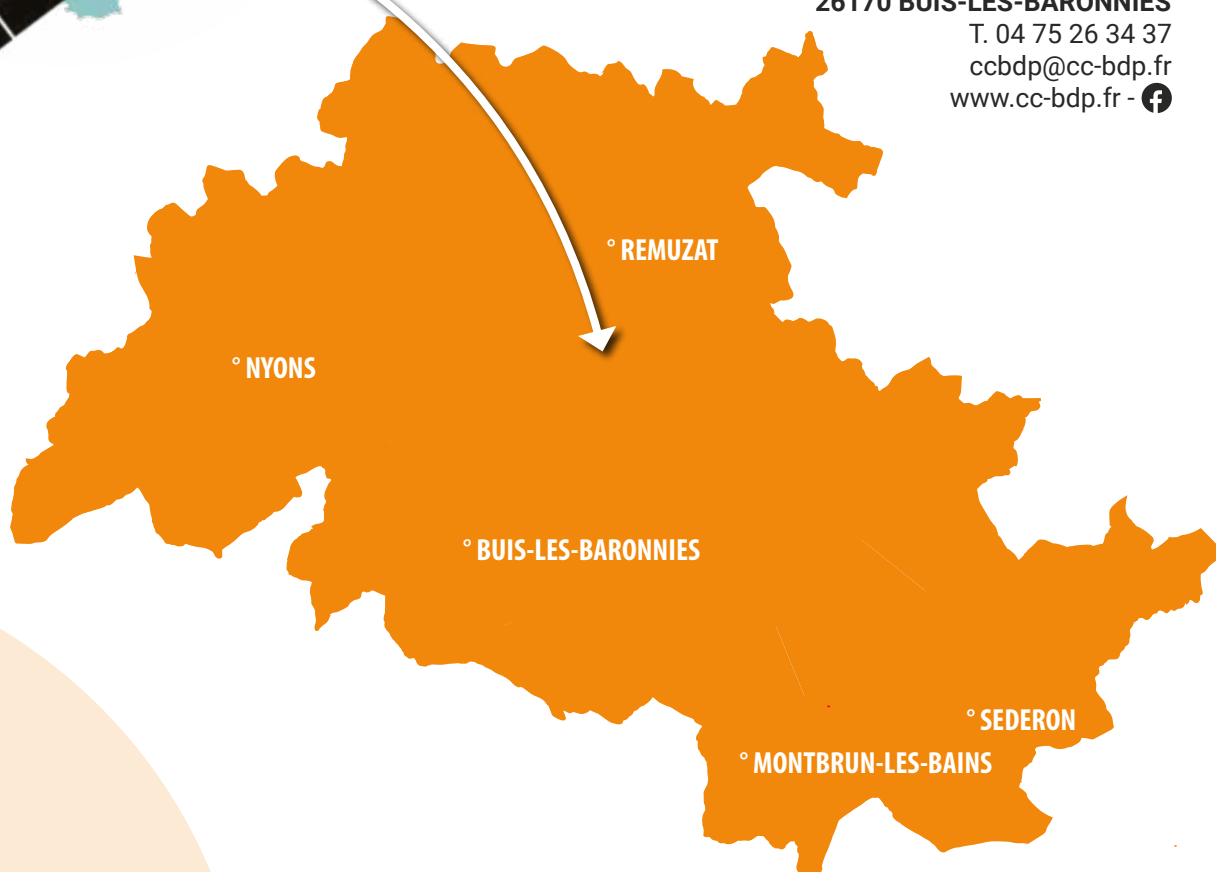
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Baronnies
en drôme provençale

Siège social :

170 rue Ferdinand Fert - Les Laurons
CS 30005 - **26110 NYONS**

Antenne de Buis :

19 bd Aristide Briand
26170 BUIS-LES-BARONNIES
T. 04 75 26 34 37
ccbdp@cc-bdp.fr
www.cc-bdp.fr -



SYNTHÈSE

LES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

LES DÉMARCHES TRANSVERSALES

PLAN D'ACTION PAR AXE

**PETITE-ENFANCE /
PARENTALITÉ**

46 actions et projets

**ENFANCE - JEUNESSE /
ANIMATION DE LA VIE SOCIALE**

20 actions et projets

**LOGEMENT - HABITAT
- CADRE DE VIE**

6 actions et projets

**ACCÈS AUX DROITS
- INCLUSION NUMÉRIQUE**

8 actions et projets



LES GRANDES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

2018/19

Février 2018

- **Présentation de la démarche aux élus.**

Novembre - Décembre

- **Lancement des ateliers avec les acteurs du territoire.**

Décembre 2019

- **Signature officielle de la CTG.**
- **Mise en place du COPIL**
(3 rencontres de janvier à septembre 2019).

2020

Mars

- **Crise Sanitaire.**
- **Pas d'atelier**
(projets et actions au rythme des protocoles).

2021/22

2021 - fin du 1^{er} trimestre 2022

- **Poursuite de la crise sanitaire.**

Septembre

- **Ateliers Point d'étape**
(retours impact COVID).

Octobre

- **Rencontre CAF / CCBDP**
pour relancer la CTG sur le territoire.

Courant 2022

- **Redéfinition avec la CAF de l'animation et positionnement d'un chargé de coopération CTG au sein de la CCBDP.**

LES DÉMARCHES TRANSVERSALES

- > **Actualiser le Portrait social** du territoire
- > **Évaluer l'impact de la CTG 2019/2024** sur le territoire
- > **Élaborer la CTG 2025/2029**
en lien avec la monographie de territoire
- > **Coordonner et mettre en réseau les acteurs**
pour adapter l'offre aux besoins du territoire
- > **Mettre en place les rendez-vous CTG,**
ouverts à tous les acteurs, sur l'ensemble du territoire

2023

Juin

- **COTECH**
Élaboration technique démarche d'animation de la CTG.
- **COPIL**
Validation de la démarche.

Mars - Juin

- **Comités thématiques :**
 - Petite-Enfance / Parentalité
 - Enfance – Jeunesse / AVS
 - Habitat / Logement / Cadre de vie
 - Inclusion Numérique / Accès aux droits

11 comités thématiques

122 personnes inscrites

Participation de 24 à 39 personnes par comité.

Octobre

- **Plénière du 12/10/2023 :**
52 participants réunis à Buis-les-Baronnies.
 - Définition des actions prioritaires,
 - Présentation étude monographique de la CTG à mener en 2024.

2024

1^{er} semestre 2024

- **Monographie de territoire** en lien avec l'évaluation et le renouvellement de la CTG.
- **Étude approfondie du volet jeunesse** de la CCBDP au travers de la méthode "récit de territoire" (analyse, modélisation et prospective de l'action publique jeunesse) .
- **Lancement plan d'actions 2024** par axe comme défini en page 7.

2^e semestre 2024

- **Poursuite des actions et projets définis.**
- **Mise en perspective CTG 2025/2029.**
- **Élaboration et formalisation de la CTG 2025/2029.**



Axe Petite-Enfance / Parentalité



ENJEU N°1 : Adapter l'offre d'accueil pour renforcer l'attractivité du territoire

Objectif stratégique 1 : *Accompagner le développement de l'accueil Petite-Enfance sur tout le territoire, en garantissant l'équité territoriale et l'équilibre entre accueil individuel et collectif.*

- ▶ Projet nouvel équipement à Montbrun-les-Bains, étude en cours (12/18 places).
- ▶ Projet nouvel équipement à Buis-les-Baronnies, lancement des travaux en 2024, passage à 22 places.
- ▶ Accueil « Passerelle » 3/5 ans pour 8 enfants à Buis-les-Baronnies.
- ▶ Accueil Petite-Enfance (« nano-crèche » 6/8 places) à expérimenter à Séderon, démarrage en 2024.
- ▶ Microcrèche 2/3 ans à Nyons (12 places), depuis décembre 2022, sur le site des P'tits Bouts (optimisation des locaux).

Autres initiatives (privées) :

- ▶ MAM à Vinsobres (12 places), depuis 2023.
- ▶ Projet Microcrèche à Saint-Maurice-sur-Eygues (12 places), étude en cours.

Objectif stratégique 2 : *Développer une fonction d'observatoire de l'évolution du territoire et des besoins des familles*

- ▶ Liste exhaustive des acteurs de la Petite Enfance du territoire (CCBDP).
- ▶ Structuration des réseaux Petite-Enfance par bassin de vie (Acteurs des bassins de vie).
- ▶ Animation et coordination d'un réseau Petite-Enfance à l'échelle du territoire (CCBDP).
- ▶ Identification des lieux, des espaces susceptibles d'accueillir des services Petite-Enfance sur le territoire.

- ▶ Repérage des pistes de nouveaux services à développer au regard du Portrait Social.
- ▶ Évaluation du besoin sur le Haut-Nyonsais / Vallée de l'Ennuyé / Haute Ouvèze.

Objectif stratégique 3 : *Développer des outils de communication et d'information partagés*

- ▶ Création du guide pratique de la Petite-Enfance.
- ▶ Mise en place d'un agenda partagé.
- ▶ Réflexion sur un moyen de communication avec les familles (journal, lettre...).
- ▶ Proposer un temps fort sur la Petite-Enfance : Forum...

Objectif stratégique 4 : *Soutenir la qualité d'accueil de la Petite-Enfance*

- ▶ Partenariat avec France Travail et les acteurs de la formation et de l'insertion pour :
 - Attirer des professionnels de la Petite-Enfance sur le territoire,
 - Mettre en place des temps d'information (forum métier...) sur les métiers de la Petite-Enfance.
- ▶ Formalisation des conseils de crèche associant les parents.
- ▶ Accompagnement des associations gestionnaires de services Petite-Enfance.
- ▶ Poursuite des temps de formation en direction des professionnels de la Petite-Enfance (en cours par Mutuelle PE).





ENJEU N°2 : Améliorer la prise en compte des besoins spécifiques dans les structures (EAJE, ALSH).

Objectif stratégique 1 : *Accompagner les parents en situation de précarité*

- ▶ Poursuite du dispositif AVIP sur le territoire.
- ▶ Renfort du lien avec les partenaires de l'emploi et de l'insertion.
- ▶ Mixité sociale à évaluer et renforcer

Objectif stratégique 2 : *Développer des projets d'accompagnement à la parentalité et l'écoparentalité*

- ▶ Liste de l'ensemble des actions conduites dans les équipements, et vérification du déploiement cohérent et équitable.
- ▶ Poursuite des actions et projets en cours.

Objectif stratégique 3 : *Mettre en place des actions favorisant le développement de l'enfant, l'éveil à la lecture et à la culture*

- ▶ Formaliser et structurer le lien avec la CTEAC pilotée par la CCBDP.
- ▶ Poursuite des actions et projets en cours.

ENJEU N°3 : Structurer la politique Petite-Enfance à l'échelle intercommunale

Objectif stratégique 1 : *Affirmer la position de la CCBDP comme pilote de la politique Petite-Enfance du territoire*

- ▶ Accompagnement des initiatives et des projets relatifs à la Petite-Enfance.
- ▶ Pilotage des actions à dimension intercommunale : événement, guide pratique, animation de réseau.
- ▶ Mise à disposition du référent santé inclusive à tous les accueils collectifs, conformément à la réglementation.
- ▶ Mutualisation matériel (ex : jeux Mistigri...).
- ▶ Projets d'animation déployés sur le territoire.
- ▶ Mise en valeur et diffusion des bonnes pratiques (ex : journal des parents dans les crèches...).





Axe Petite-Enfance / Parentalité (suite)

ENJEU N°4 : Mailler et diversifier les actions parentalité et écoparentalité sur l'ensemble du territoire

Objectif stratégique 1 : *Formaliser les réseaux réunissant l'ensemble des partenaires*

- ▶ Mise en place des temps de rencontre pour formaliser les réseaux.
- ▶ Définition collective du rôle de ces différents espaces.
- ▶ Identification de ces réseaux comme espaces possibles de projets communs.

Objectif stratégique 2 : *Rendre lisible les différentes actions parentalité*

- ▶ Mettre en place un groupe de travail dédié à la parentalité (partage des initiatives, inter-connaissances,...).
- ▶ Définir collectivement le rôle de ces différents espaces.
- ▶ Définir un projet et un plan d'actions territoriales sur l'écoparentalité (CEDER).
- ▶ Créer un outil type cartographie pour identifier les projets.
- ▶ Partager un carnet d'adresses des référents parentalité.

Objectif stratégique 3 : *Renforcer la cohésion et la cohérence territoriale*

- ▶ Recensement des actions existantes.
- ▶ Lancement d'une dynamique d'information mobilisatrice (lettre, agenda partagé...).

ENJEU N°5 : Mieux informer et impliquer les familles

Objectif stratégique 1 : *Faciliter l'accès à l'information des familles*

- ▶ Outil (lettre papier et/ou Web) pour informer régulièrement et directement les familles (voir lien avec Allocataires CAF).
- ▶ Guide pratique (papier et/ou web) qui permet aux familles de repérer l'ensemble de l'offre sur le territoire.
- ▶ Cartographie des lieux d'accueil Petite-Enfance.



Axe Enfance Jeunesse / Animation de la vie sociale

ENJEU N°1 : Mieux connaître les besoins des jeunes, pour mieux les accompagner

Objectif stratégique 1 : *Évaluer et prendre en compte les besoins des jeunes*

- ▶ Étude approfondie du volet Jeunesse au travers de la méthode "récit de territoire" (analyse, modélisation et prospective de l'action publique jeunesse) dans le cadre de l'étude monographique du territoire.
- ▶ Poursuite par un diagnostic si besoin, suite à l'étude du volet Jeunesse.
- ▶ Définition d'un plan d'action adapté en s'appuyant sur les résultats de l'étude.
- ▶ Réflexion sur l'Information Jeunesse à l'échelle du territoire (CRIJ / PIJ Buis).
- ▶ Cartographie des acteurs et des compétences (DORA).

ENJEU N°2 : Porter une politique Enfance – Jeunesse favorisant la coéducation et les partenariats

Objectif stratégique 1 : *Renforcer l'existant et développer des actions concertées*

- ▶ Accompagnement et soutien à l'offre de loisirs existante.
- ▶ Accompagnement et soutien aux projets des jeunes à poursuivre et renforcer (Prévention Spécialisée Jeunes – animation de proximité).
- ▶ Dispositif « Promeneurs du Net » à poursuivre.
- ▶ Partenariat et actions au sein des collèges et lycée à poursuivre et renforcer.
- ▶ Animation et coordination des groupes de travail autour des ALSH et accueils jeunes.
- ▶ Formations communes en direction des animateurs professionnels du territoire (Scop l'ORAGE).
- ▶ Réflexion sur les conditions d'accueil des stagiaires sur le territoire (hébergement, mobilité).



Axe Enfance Jeunesse / Animation de la vie sociale (suite)

ENJEU N°3 : Conforter la politique Jeunesse sur les champs de l'expression, l'engagement, la citoyenneté

Objectif stratégique 1 : *Accompagner et soutenir les jeunes dans leurs projets et dans une démarche « aller vers... »*

- ▶ Projets et initiatives jeunes à poursuivre et renforcer (PS Jeunes – animation de proximité).
- ▶ Job d'été à conforter et renforcer.
- ▶ Développement de nouveaux outils pour « aller vers » : Caravane itinérante – Portes Ouvertes – Assemblée Libre des Jeunes – moments festifs...
- ▶ Rencontres à thème : Parentalité / Jeunesse.
- ▶ École « ETRE » 16/25 ans (ASOFT, Carrefour des habitants).
- ▶ Aides aux formations BAFA et BAFD.

ENJEU N°4 : Conforter la mise en réseau des acteurs Jeunesse

Objectif stratégique 1 : *Coordonner et animer la Politique Jeunesse du territoire*

- ▶ Mise en place d'un Réseau d'Acteurs Jeunesse (RAJ) : espace de réflexion, de partage, et de projets communs qui réunit les acteurs (Associations, élus, services jeunesse, CMS, et aussi Éducation Nationale, PJJ, CAF, CD26...)

ENJEU N°5 : Favoriser le lien social les solidarités, et prendre en compte la parole des habitants

Objectif stratégique 1 : *Accompagner la couverture territoriale en favorisant le lien social et les solidarités de proximité*

- ▶ Actions « aller vers... » inter-structures (Caravane itinérante, Portes Ouvertes, moments festifs...).
- ▶ Renfort des actions existantes : Petits déjeuners des partenaires, Carrefour des Habitants - Réseau Adultes Relais, Association Familiale des Baronniees.

Objectif stratégique 2 : *Conforter le rôle des structures d'animation de la vie sociale - Prendre en compte la parole des habitants - Accompagner des évolutions sociétales*

- ▶ Accompagner le travail en réseau : festival Alimen'terre, Gratiféria, Tournée artistique...
- ▶ Cartographier les acteurs : Faire rayonner les actions sur tout le territoire, valoriser la vie du réseau (site Ensemble ici, Caravane itinérante)
- ▶ Vers une Commission d'orientation et d'animation de la vie sociale : Réflexion et démarche à coconstruire.



Axe Logement / Habitat / Cadre de vie



ENJEU N°1 : Déployer et structurer la politique logement du territoire en lien avec les différents acteurs

Objectif stratégique 1 : *Animer et coordonner une Politique Habitat concertée*

- ▶ Diagnostic habitat finalisé.
- ▶ Cartographie des acteurs du territoire.
- ▶ Parcours usagers et logigramme d'action.

ENJEU N°2 : Animer la mise en réseau des acteurs de l'Habitat intervenant sur le territoire

Objectif stratégique 1 : *Structurer le réseau des acteurs de l'Habitat sur le territoire*

- ▶ Mise en place d'un réseau d'acteurs.
- ▶ Formation-action à l'espace de travail web « Miro » le réseau d'acteurs.

Axe Accès aux droits, inclusion numérique

©Robin PAYA



ENJEU N°1 : Faciliter le parcours des habitants en matière d'accès aux droits et d'inclusion

Objectif stratégique 1 : *Structurer l'offre numérique du territoire*

- ▶ Interventions conseillers numériques et France Services à harmoniser.
- ▶ Mobisol en Baronnies : outil à accompagner.
- ▶ Identification des permanences dans les communes et repérage des zones à renforcer.

ENJEU N°2 : Structurer l'offre territoriale en matière d'accès aux droits et d'inclusion

Objectif stratégique 1 : *Structurer le réseau des acteurs du numérique sur le territoire*

- ▶ Mise en place d'un réseau d'acteurs du numérique.
- ▶ Positionnement d'un acteur local du numérique pour animer et coordonner cette mise en réseau.
- ▶ Communication locale sur le numérique (lisibilité de l'action).
- ▶ Réflexion sur l'itinérance du numérique.
- ▶ Réflexion sur l'accompagnement des personnes dans les démarches administratives.






Siège social :

170 rue Ferdinand Fert - Les Laurons
CS 30005 - **26110 NYONS**

Antenne de Buis :

19 bd Aristide Briand
26170 BUIS-LES-BARONNIES

T. 04 75 26 34 37
ccbdp@cc-bdp.fr
www.cc-bdp.fr - 

Programme édité en mars 2024
par la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BARONNIES
EN DRÔME PROVENÇALE.

Rédaction : CCBDP – Pôle Petite Enfance / Enfance Jeunesse / CTEAC

Mise en page : Flo Studio and Co. - www.flostudioandco.com

Crédits images : CCBDP, Robin Paya

Impression : Imprimex and Co - www.imprimexandco.fr

Tirage : 150 exemplaires